



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 1^{er} août 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 26 juillet 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme VILLANOVA	à	M. ARESU
Mme MASSEI	à	M. LUCCIONI
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, Mme BERNARD, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1^{er} août 2016

Délibération N°2016/217

Décision Modificative n° 1/2016
Régie du port de plaisance Charles-Ornano

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le projet de Décision Modificative n°1 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance Charles-Ornano pour l'année 2016 prévoit, en section d'investissement, des réajustements de crédits en fonction de l'avancement des opérations en cours notamment des travaux d'aménagement de la Capitainerie.

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 21 art 2181	Installations générales, Agencements et aménagements	10 000.00 €			
Chap. 23 Art 2313	Immobilisations en cours, travaux de construction	-10 000.00 €			
Total Dépenses		0.00 €	Total Recettes		0.00 €

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter la Décision Modificative n°1 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance Charles-Ornano pour l'année 2016 tel que précisé ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le vote du budget primitif 2016 de la régie du port Charles-Ornano ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 1^{er} août 2016 ;

ADOPTÉ

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La décision modificative n° 1 de l'année 2016 du budget de la régie du Port de plaisance tel que précisé ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160801-2016_217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2016

Publication : 04/08/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

